

LE « CONTRAT ENGAGEMENT ETUDIANT INFIRMIER »

Dans le cadre du plan d'action « Attractivité & Fidélisation », la Direction des Ressources Humaines et la Direction des Soins mettent en place, à compter de la rentrée de septembre 2022, le dispositif « Contrat Engagement Etudiant Infirmier ». L'objectif est de permettre à nos établissements de Coutances et de Saint-Lô de recruter des professionnels sur un métier en tension, infirmier.

Qu'est-ce que l'Engagement Allocation Etudes ?

Ce dispositif permet de proposer à des étudiants infirmiers inscrits en dernière année d'IFSI, L3, une allocation mensuelle en contrepartie d'un engagement de servir au sein de nos établissements. L'allocation est un montant net avant impôt de 700 euros versée mensuellement de septembre 2022 à juin 2023.

Durée de l'engagement ?

En contrepartie de cette allocation d'études, les CHCM signent un contrat d'Engagement Allocation Etudes avec l'étudiant et s'engagent à le recruter dès le 1^{er} juillet de diplomation pour une durée minimum de 18 mois, sur des postes vacants.

Pendant ces 18 mois, les affectations sont organisées par période de 6 mois dans les blocs de compétences suivants : bloc chirurgie, bloc médecine, bloc gériatrie et bloc de spécialités (SSPI [salle de réveil], urgences, réanimation, hémodialyse) au sein des centres hospitaliers de Saint Lô ET de Coutances. Ce parcours de professionnalisation permet aux professionnels dès l'obtention de leur diplôme de découvrir des secteurs différents et ainsi construire leur projet professionnel.

Qui sont les étudiants retenus ?

Nous avons retenu 11 bénéficiaires qui seront répartis entre le Centre Hospitalier de Coutances et le Centre Hospitalier de Saint Lô selon les besoins et leur projet de parcours :

MENETRIER Julie, KELLER Adelaïde, LEJUEZ Lisa, DRONNET Louise, DOUCET Vanille, DANLOS Adeline, RONNAY Julie, BLANCHARD Sandy, LHOTTELIER Pauline, DELAVILLE Noémie et HARACHE Manon

Personnes en charge de ce projet :

Michaël GRIFFAUD : Directeur des Ressources Humaines
Sophie MONTAGNIER : Coordinatrice adjointe à la coordination des soins
Julie CARDET : Responsable des Ressources Humaines
Lydie BROTON : Cadre supérieur chargée de missions à la Direction des Soins